

Schéma Régional de la Recherche 2007 – 2013

Au travers du Manifeste régional 2005-2015, le Conseil régional a affirmé son ambition de faire des **Pays de la Loire une Région de la connaissance**. Il a ainsi fait de la recherche un axe central de sa stratégie territoriale que ce soit au niveau européen, national ou local.

Avec plus de 5000 salariés publics (chercheurs, enseignants chercheurs...) et 105 000 étudiants en Pays de la Loire, la **recherche et l'enseignement supérieur** sont des **facteurs importants de compétitivité et un levier indispensable du développement territorial** :

- impact sur le développement économique et donc sur l'emploi,
- contribution à l'attractivité et au rayonnement du territoire,
- réponse à des grands enjeux sociétaux (santé, transport, développement durable...),



Les Conseils Régionaux, compétents sur les champs du développement économique et de la formation, ont décidé de définir, dans ce domaine essentiel qu'est la recherche, une **véritable stratégie d'intervention**. Le périmètre régional est en effet pertinent pour structurer et fédérer les organismes de recherche et d'enseignement supérieur et son transfert vers l'économie du territoire, dans le respect des politiques nationales et des priorités des grands organismes de recherche.

C'est pourquoi, aujourd'hui, le Conseil Régional des Pays de la Loire présente un Schéma Régional de la Recherche qui, avec le Schéma Régional de l'Education et de la Formation (incluant l'Enseignement supérieur), et le Schéma Régional de Développement Economique adopté en janvier 2006 (incluant le développement technologique et la recherche finalisée en partenariat avec les entreprises), constituera **un des outils stratégiques de construction de l'avenir du territoire régional**.

Changer de dimension, passer la vitesse supérieure

En Pays de la Loire, malgré un développement notable depuis 10 ans, la recherche ligérienne reste sous-dimensionnée (en 9 ou 10^{ème} position sur le plan national selon les indicateurs) par rapport au poids économique et démographique du territoire régional (4^{ème} en terme de PIB).

Ce positionnement peut s'expliquer en partie par la jeunesse des universités et des écoles d'ingénieurs ligériennes, le nombre relativement modeste des chercheurs des grands organismes et le fait que le tissu industriel du territoire est essentiellement constitué de PME/PMI avec une faible capacité d'investissement en R&D.

Soutenir la dynamique en cours ne suffit plus, il faut **changer d'échelle et de dimension en matière de développement de la Recherche**. Il s'agit à la fois d'un saut qualitatif et quantitatif pour :


- monter le niveau moyen et la masse critique de recherche
- et en même temps de construire de vrais domaines d'excellence à fort rayonnement national et international.

Le contexte : omniprésence de l'Europe et réorganisation des dispositifs de l'Etat

- stratégie de Lisbonne : l'Europe déploie de nouveaux moyens au travers de nouveaux programmes sans commune mesure avec les précédents.
- Parallèlement, l'Etat réorganise son dispositif de soutien à la recherche : création de l'Agence Nationale de la Recherche et de l'Agence de l'Innovation Industrielle.
- Enfin, le lancement des pôles de compétitivité doit permettre de mieux lier la Recherche à la compétitivité économique.




Des compétences remarquables en Pays de la Loire



La recherche ligérienne dispose d'atouts réels avec des domaines de compétences reconnus et lisibles, un socle qui s'appuie sur une grande diversité de compétences, un maillage important avec les filières économiques (le nombre de 6 pôles de compétitivité distingue les Pays de la Loire au niveau national), et une évolution positive ces dernières années des effectifs de la recherche.


13 thématiques retenues :

Santé, Agro/Végétal, Sciences humaines et sociales, Matériaux, STIC, Génie civil, Mathématiques, Physique subatomique, Planétologie, Acoustique, Energies durables, Ville et territoire et Mer et littoral



13 thématiques, reflets de la réalité et de la diversité ligériennes, seront le socle d'un développement de masse de la recherche régionale, afin d'assurer une dynamique globale du secteur.

Certaines de ces thématiques contribueront à **développer une plus forte visibilité de la recherche régionale au plan national et international**, notamment en lien avec les pôles de compétitivité (santé, matériaux, végétal/agroalimentaire, génie civil,...).



Les spécialités scientifiques rares (planétologie et géosciences, acoustique, physique subatomique) sont également présentes dans ce cadre de référence ainsi que des compétences transversales d'avenir (Villes et territoires, Mer et Littoral, Energies durables).

Une politique diversifiée et adaptée aux enjeux

Les différents dispositifs de soutien à la Recherche permettent de répondre à 4 objectifs :

- le **développement des laboratoires de recherche** par un soutien des projets en lien avec le cadre thématique en tenant compte de la diversité des situations,
- une attractivité et un rayonnement plus forts de notre territoire par le **soutien à l'emploi scientifique, à l'accueil de nouveaux chercheurs et nouvelles équipes** et le développement de réseaux de coopération à l'échelle interrégionale, européenne et internationale,
- la **valorisation de la recherche** au service de l'économie régionale, de l'enseignement supérieur et de la diffusion de la culture scientifique et technique,
- l'animation et la coordination des compétences de recherche en région par la **création d'un cadre de concertation**.



Nouvelle intervention régionale : la logique de projets

La Région choisit de passer d'une logique de guichets à une logique de projets. **Les appels à projets** deviennent ainsi le mode privilégié d'intervention permettant :

- de **redonner l'initiative aux acteurs**,
- de répondre aux enjeux politiques de la Région en **ciblant les appels à projets** sur des objectifs de structuration, d'émergence collective, sur des paris scientifiques régionaux ou bien encore sur des expertises au profit du territoire.

Dans le cadre des appels à projets, des critères permettent de créer une dimension supplémentaire de cohérence avec des enjeux de développement du territoire, tout en constituant une aide à la sélection : lien avec des pôles de compétitivité, lien avec des projets d'Enseignement Supérieur, potentiel de valorisation du projet...



Les moyens d'accompagnement apportés sont multiples et répondent aux besoins des projets et du territoire :

- **l'emploi scientifique** (bourses doctorales, post-doctorales, accueil de nouvelles équipes, ingénieurs de valorisation,...)
- **les équipements de laboratoires,**
- **l'immobilier.**



Par ailleurs, la Région accompagne des grandes opérations (Cyclotron, Institut de Recherche Thérapeutique, Technocampus Emc², Institut du végétal...) qui contribuent au rayonnement national et international des Pays de la Loire.

Une démarche partagée et coordonnée

Enseignement supérieur et recherche : vers une structuration régionale

Les nombreux établissements de la région sont aujourd'hui organisés en réseaux très divers. Une réflexion sur la constitution de pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) est en cours. Les schémas (SREF et SRR) engagent à la constitution d'un PRES régional.

Il s'agit, sur la base d'un consensus, de prendre en compte les enjeux structurants, mobiliser et valoriser l'ensemble des potentiels des différents territoires, et viser ainsi une visibilité et attractivité accrues tant au niveau national, européen, qu'international. Cela permettra également de faciliter les coopérations interrégionales puisque les territoires voisins se sont organisés à cette échelle. Cette perspective doit s'appuyer sur les politiques de sites métropolitains tout à fait complémentaires avec les politiques de coordination régionale.

Pour répondre à cet enjeu, la **mobilisation de tous** est nécessaire. La stratégie régionale a donc été co-construite avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la recherche, dans le prolongement des Assises Régionales de 2005, et dans le cadre du CCRRDT (Conseil consultatif régional de la Recherche et du développement technologique) présidé par Jean-François Thibault (INRA Nantes), gage d'une vision partagée entre tous.

La coordination de la recherche à l'échelle régionale s'appuie sur :

- la mise en place d'une politique de **contractualisation avec les établissements,**
- d'un **observatoire de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur,**
- et d'un ensemble de projets portés par tous les acteurs régionaux dans la **perspective d'une structuration régionale au travers d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.**

Par ailleurs, la Région réaffirme le rôle du Conseil Consultatif Régional de la Recherche et du Développement Technologique (CCRRDT) comme une instance privilégiée de concertation, de débat et d'orientation sur la Recherche.

Des moyens adaptés : doublement de l'enveloppe régionale

Devant l'enjeu de changement de dimension, la stratégie de moyens est un des facteurs décisifs de réussite. En consacrant des moyens exceptionnels à ce secteur, la Région se met en capacité d'avoir un **effet de levier significatif sur les autres sources de financement** (Etat, Europe, Grands organismes, autres Collectivités, Entreprises,...) :

- La Région a prévu **184 M€ d'investissements sur la période 2005-2010**, contre 45 M€ réalisés entre 1998 et 2003, permettant ainsi d'atteindre l'objectif du quadruplement de l'investissement régional sur la recherche (et d'un doublement de l'effort financier hors cyclotron et IRT).
- **diversifier et optimiser les sources de financement** de la recherche ligérienne, au premier rang desquels l'Europe et l'ANR, mais également les entreprises (les pôles de compétitivité, Instituts Carnot, ...),
- Mettre en synergie les différents financeurs de la recherche dans le cadre du CPER et hors CPER : Etat, collectivités régionales et locales, grands organismes de recherche.
- Une **contractualisation avec les grands organismes de recherche** et les établissements d'enseignement supérieur et de Recherche sera également mise en place



Le processus d'élaboration du SRR

① Organisation d'une large consultation

- ☞ mise en place d'un **comité de pilotage** (janv 06) pour assurer la gouvernance du dispositif et veillé au bon fonctionnement du groupe de travail
- ☞ Réunion **d'un groupe de travail** (janv 06) sur des thématiques transversales (diffusion de la culture scientifique et technique, lien avec l'économie et l'enseignement supérieur) et qui validera les grands axes stratégiques
- ☞ **9 groupes thématiques** dont l'objectif est de déterminer les stratégies communes de développement. Ces groupes thématiques se sont réunis 2 fois du 6 au 10 mars et du 27 au 31 mars.

Instances/personnes mobilisées/sollicitées pour valider les axes stratégiques : les instances du CCRRDT et un expert européen de haut niveau en matière de politique de recherche.

② Réalisation d'une étude complémentaire

L'objectif : réactualiser les données issues de l'audit réalisé fin 2004 sur la recherche ligérienne et apporter des éléments de positionnement dans le contexte national et européen.

(un consultant, le cabinet Katalyse/Technopolis France pour la réalisation de l'étude et l'animation des groupes thématiques).

③ Validation du schéma

- 1- Présentation du projet de schéma au Bureau du CCRRDT le 19 octobre
- 2- Présentation du schéma finalisé en assemblée plénière du CCRRDT le 20 décembre 2006
- 3- Présentation du Schéma devant le Conseil Economique et Social le 18 janvier 2007
- 4- Vote du Conseil Régional le 1er février 2007

Tableau de synthèse - Dispositif de soutien régional

1. Opérations immobilières et équipements

CER et hors CPER

2. Appels à projets et programmes régionaux

- Appels à projets « Structuration de la Recherche » [N]
- Appels à projets « Emergence collective et Paris Régionaux » [N]
- Appels à projets « Recherches et expertises au profit du territoire » [N]

3. Programmes interrégionaux

4. Soutien à l'emploi scientifique

- Allocations de recherche (thèses, post-doctorats...)
- Nouvelles équipes / nouvelles thématiques
- Accueil de postes (recrutement, renouvellement générationnel) [N]

5. International et intégration dans l'EER

- Conseil et appui au montage de projets européens
- Allocations de recherche pour la mise en réseau internationale [N]
- Soutien à l'accueil de chercheurs étrangers, chaires [N]

6. Valorisation

- Ingénieurs valorisation au sein des laboratoires [N]
- Activation des conventions CIFRE (environnement) [N]

7. Rayonnement des sciences

- Participation et appui aux colloques scientifiques
- Diffusion de la CSTI
- Débats publics [N]

Légende : [N] = Nouveau dispositif

